

L'Administration communale de Jette recherche un

Puériculteur (h/f)

Contrat **ACS** à temps plein à durée indéterminée



L'administration communale de Jette se donne pour mission de créer un environnement accueillant centré sur la qualité de vie des citoyens.

Pour ce faire, elle s'engage notamment à proposer des infrastructures et des activités éducatives, sportives et culturelles.

Le service **Petite enfance** a pour objectif d'offrir aux familles jettoises un maximum de places en milieu d'accueil tout en assurant la qualité du service et en développant une politique de la famille. Il comprend 2 crèches communales, 2 pré-gardiennats, 2 maisons d'accueil de l'enfance et une halte-garderie d'urgence nécessité.

Poste à pourvoir

Puériculteur (h/f)

Mission du poste

Accompagner et stimuler l'enfant dans son développement afin de lui permettre d'acquérir la confiance en soi, en l'autre, d'évoluer et de grandir dans un climat de sécurité psychologique et physique.

Tâches principales

- Accueillir les enfants et les parents tout au long du séjour de l'enfant.
- Socialiser et stimuler le développement psychomoteur de l'enfant notamment par l'animation d'activités ludiques, artistiques, collectives ou individuelles
- Permettre à l'enfant l'acquisition de la confiance en soi, la connaissance et l'optimisation de ses compétences afin de l'amener vers le bien être, l'autonomie et la socialisation
- Garantir l'aménagement (disposition des modules, des coins de jeux, des lits, etc.) et la qualité du lieu de vie (notamment par le respect et l'entretien tant du bâtiment que du matériel) pour que celui-ci puisse être sécurisant, porteur et agréable à vivre tant pour l'enfant, le parent que le personnel.
- Apprendre aux enfants les règles élémentaires d'hygiène
- Prendre en charge les soins de l'enfant (repas, changes, toilettes, soins médicaux, phases de repos) dans un souci d'autonomisation tant de l'enfant que du parent.

Conditions d'accès

- Diplôme exigé : **7^{ème} professionnelle en puériculture** (obligatoire ! Pour ce milieu d'accueil, les diplômes alternatifs tels qu'auxiliaire de l'enfance, aspirante en nursing, ... ne sont pas acceptés)
- **Être dans les conditions ACS** (1 jour de chômage complet indemnisé pour les puériculteurs)
- Accepter les **horaires coupés** (alternance entre horaires « tôt », horaires « tard », et horaires « coupés » : début à 07h30, fin à 18h00)
- Être disposé à respecter la neutralité du service public (**pas de port de signes distinctifs** religieux, philosophies, d'appartenance, ...)
- Avoir un extrait de casier judiciaire vierge

Profil recherché

Compétences recherchées :

Connaissances

- **Bonne connaissance du développement** (physique, psychologique, moteur, affectif, social, ...) **de l'enfant**
- Connaissance et application des notions liées aux métiers de la petite enfance : éducation, développement, soins, hygiène, sécurité, outils pédagogiques,...

Compétences comportementales

- Être capable de structurer son travail
- Faire preuve d'une bonne gestion du stress
- Assertivité
- Esprit d'équipe
- Capacité d'encadrement
- Pouvoir développer une relation professionnelle et sécurisante avec les parents
- Adopter une attitude dynamique et proactive dans l'encadrement des enfants
- Entretenir des contacts constructifs avec les collaborateurs

Nous offrons :

- Contract ACS à temps plein à durée indéterminée
- Horaire : coupé (étalé sur la plage 07h30- 18h00)
- Rémunération à l'échelle barémique de niveau C (niveau C.E.S.S.) d'application dans les administrations bruxelloises
- Valorisation de l'ancienneté pour les fonctions antérieures de puériculteur
- Chèques-repas de 6,10 € / jour presté
- Prime linguistique en cas d'obtention du brevet linguistique Selor (épreuves écrite et orale)
- Remboursement 100% des trajets domicile-travail en transport en commun (snbc, stib, tec, delijn)
- 26 jours de congés légaux
- Récupération des heures supplémentaires sous forme de congés
- Possibilité de suivre des formations

Procédure de sélection

La sélection consiste en une épreuve écrite et orale.

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Comment postuler ?

Envoyez votre candidature à l'adresse areynaertcv@actiris.be, en mentionnant clairement l'intitulé du poste : « Puériculteur ACS» et la référence 216115 dans l'objet, avec tous* les documents suivants :

- CV

- copie du diplôme (7^{ème} professionnelle en puériculture uniquement)

- si vous habitez hors de la région bruxelloise : attestation (du Forem ou du Vdab) qui fait état de votre historique de chômage, et de votre statut actuel de demandeur d'emploi

* Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Retrouvez également nos offres d'emploi sur [page LinkedIn](#).